

Dr. Eileen de Villa
Medical Officer of Health

Public Health
277 Victoria Street
5th Floor
Toronto, Ontario M5B 1W2

Tel: 416-338-7600
TTY: 416-392-0658
Email: PublicHealth@toronto.ca

Le 15 Janvier 2021

Objet: Informations importantes relatives à la déclaration d'urgence provinciale

Cher parent/tuteur,

Le 12 janvier 2021, la province de l'Ontario a déclaré une [deuxième situation d'urgence provinciale](#), prenant effet immédiatement. Certaines des nouvelles exigences dans le cadre de cette situation d'urgence comprennent les suivantes:

- Les individus doivent porter un masque en permanence lorsqu'ils se trouvent dans les espaces intérieurs des entreprises ou des organisations qui sont ouvertes.
- Le port d'un masque ou d'un couvre-visage est désormais recommandé à l'extérieur lorsque vous ne pouvez pas vous distancer physiquement de plus de deux mètres.
- Les écoles de Toronto ne reprendront pas l'enseignement en personne avant le 10 février 2021 (à l'exception de certaines écoles de Toronto qui restent ouvertes pour l'enseignement en personne aux élèves ayant des besoins particuliers et ne pouvant pas bénéficier de l'apprentissage à distance).

Dans le cadre de la déclaration d'urgence, la province a émis un décret de maintien à domicile à compter du 14 janvier 2021. Cela signifie que tout le monde doit rester à la maison et ne pas se réunir avec des personnes qui ne vivent pas dans leur ménage. Les sorties à l'extérieur de la maison ne devraient avoir lieu que pour des motifs essentiels, notamment pour:

- Se rendre à l'épicerie ou à la pharmacie;
- Accéder aux services de soins de santé;
- Sortir pour faire de l'exercice; ou
- Aller au travail si votre travail ne peut pas être effectué à distance depuis votre maison.

Toronto est en train de connaître une augmentation des cas de COVID-19 dans la population. En ce temps-ci, veuillez poursuivre le dépistage quotidien des symptômes de la COVID-19 chez les [étudiants](#) et les [adultes](#). Si un membre de votre ménage présente un ou plusieurs symptômes nouveaux ou aggravés de la COVID-19, il doit prendre des dispositions pour se faire tester dès que possible ou contacter son prestataire de service de santé. Pour plus d'informations sur les tests COVID-19 ainsi qu'une liste des lieux où vous pouvez vous rendre pour les tests, veuillez visiter les [tests COVID-19](#).

Veuillez continuer à visiter notre site Web www.toronto.ca/COVID19 pour rester à jour. Les informations spécifiques aux communautés scolaires sont disponibles à l'adresse: [COVID-19 information scolaire pour les parents et les soignants](#).

Sincèrement,



Nicole Welch
Directrice de la Santé Publique de Toronto
Chargée de liaison COVID-19